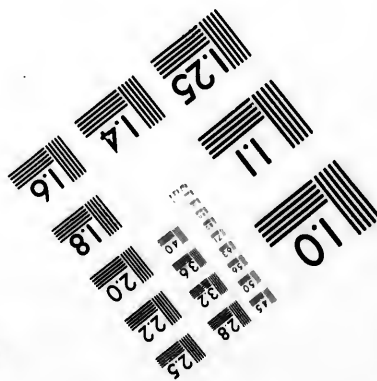
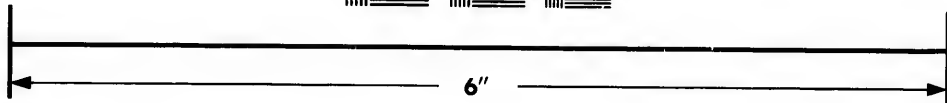
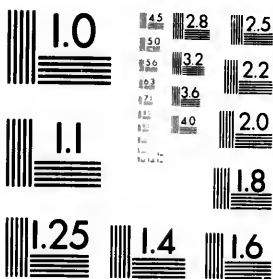


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
2.2
2.0
1.8

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

1.0

© 1981

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc.. have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc.. ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

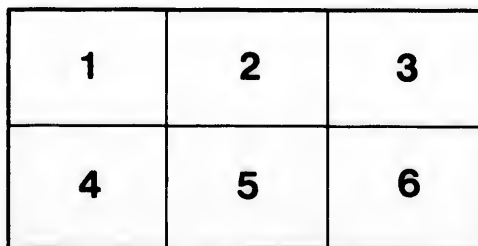
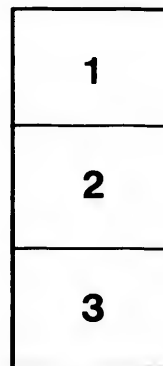
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

Approved—Approuvé

Approved—Approuvé

Certified—Certifié

--	--	--	--

Remarques

Pour quelle fin

ARTICLE—ARTICLE

the undermentioned articles.

L
pris
vers
gis
RR
den
pou
ném
thol
sand
aux
ges
Moc
ke, l
Mor
s'est
insti
II
targ
thol
de ce
qual
L
de s
niqu
faire
C
ciens
nom
E
qui s
duit
servi
M
de va
de le
press
de l
A
niv
l'oc

EXAMEN

DU

FACTUM DE L'UNIVERSITE LAVAL

I

Le public catholique n'a pas été peu surpris d'apprendre avec quelle violence l'Université Laval s'oppose à l'octroi par la législature d'une charte universitaire aux RR. PP. Jésuites de Montréal. On s'est demandé de toutes parts ce qui pouvait pousser cette institution à résister si obstinément à la fondation d'une université catholique dans la première ville de la Puisseance, quand elle n'a fait aucune objection aux faveurs accordées aux moindres collèges protestants. En effet, nous avons à Montréal l'Université McGill, à Sherbrooke, le Bishop College, et à Québec, le collège Morin. Jamais la moindre objection ne s'est manifestée à l'octroi de chartes à ces institutions.

Il était réservé à une maison qui se targue d'être "*la première institution catholique du pays,*" de donner le spectacle de cette conduite que nous ne voulons pas qualifier.

L'Université-Laval a compris la fausseté de sa position et elle s'est hâtée de communiquer au public les excuses qu'elle peut faire valoir.

Ces excuses, qui ne sont pas même spécieuses, comme on verra bientôt, sont au nombre de trois.

Elles sont délayées dans un long factum qui a été transmis aux députés et reproduit par les journaux qui se sont mis à son service.

Mais comme le morceau n'avait guère de valeur en lui-même, on l'a fait suivre de lettres d'évêques écrites sous une impression douteuse des dispositions actuelles de la Cour de Rome.

Aujourd'hui nous parlerons du Factum universitaire et nous dirons qu'il s'oppose à l'octroi d'une charte aux RR. PP. Jé-

suites pour les trois raisons suivantes:—

1o L'Université-Laval devait être la seule Université catholique du pays, et elle ne saurait exister à côté d'une seconde institution du même genre à Montréal;

2o La Cour de Rome ne veut point consentir à l'établissement d'une Université Catholique à Montréal;

3o L'Université-Laval offre elle-même d'établir à Montréal des cours de droit et de médecine.

La lettre si digne, si ferme et si courageuse que Mgr l'évêque de Montréal adressait l'autre jour à Mgr l'Archevêque et que nous avons reproduite hier, répond d'une manière péremptoire à toutes et à chacune de ces objections et les réduit au néant.

Nous pourrions certes en rester là, attendu que le Factum se trouve démoli de fond en comble et qu'il n'en reste plus même de trace. Mais comme il est essentiel que tout le monde entende et comprenne, même les sourds volontaires, revenons encore sur les faits et voyons comme ils ont été étrangement oubliés par ces bons Messieurs de Québec.

Et tout d'abord, l'assertion première que l'Université-Laval devait être la seule université catholique de la province ecclésiastique de Québec, est inexacte; et elle l'a reconnu elle-même en ne faisant point d'objection à l'érection d'universités catholiques dans les villes d'Ottawa et de Kingston.

En outre, Mgr l'évêque de Montréal qui est le père et l'initiateur de l'Université-Laval, rend témoignage qu'il a été entendu alors qu'il pourrait compter sur l'appui de l'Archevêque au moment où il voudrait doter aussi son diocèse d'une université.

Tout se réunit donc, et les faits et les témoignages, pour établir l'entière fausseté

de la première assertion.

Celle qui forme la seconde partie de la première raison d'opposition est difficile à qualifier justement. Soyons charitable suivant la recommandation de notre pasteur, et disons *qu'elle est étrange*.

Les MM. de Québec prétendent que leur université ne saurait exister si une institution semblable était établie à Montréal.

Cette prétention a évidemment pour but d'induire le public à croire qu'en enlevant à Laval les élèves qui lui viennent de cette partie de la province, on lui causerait un grand tort matériel et moral. Cette impression découle naturellement de l'assertion ci-haut, et ces bons MM. croyant le public trop bonasse pour s'informer des faits, comptent sans doute beaucoup sur l'effet de la menace de fermer les portes de l'Université.

Mais le public n'est pas si facile à satisfaire après tout, et il demandera aux MM. de Québec quel est le nombre d'élèves qui leur arrivent du district de Montréal et de cette ville qui est le grand centre de la province, et quel serait le chiffre de la perte qu'ils subiraient.

S'il est vrai que la création d'une autre université entraînerait la chute de Laval, il faut donc que celle-ci soit le centre où converge toute la jeunesse catholique de la province; que les étudiants de partout se pressent aux cours de Droit et de Médecine qu'elle donne.

Combien grande serait l'erreur de ceux qui resteraient sous cette impression que l'on a essayé de créer dans l'esprit du lecteur.

Le fait est que Laval a failli absolument à devenir une institution provinciale; et que quelques rares élèves seulement en dehors des limites du district de Québec y vont faire leur Droit ou leur Médecine.

Cela s'explique parfaitement d'ailleurs. Depuis qu'elle existe, l'Université-Laval a voulu jouer au despotisme et régenter les maisons d'éducation du pays. Elle a posé à leur affiliation des conditions qu'elles ont été unanimes à rejeter comme inacceptables.

Le non-succès de cette institution est si évident que dès longtemps Ottawa et Kingston ont voulu avoir et ont obtenu leur université.

A Montréal, les jeunes gens, en dépit de toutes les sollicitations n'ont jamais voulu

suivre ses cours. Cette répugnance a été si visible que le Parlement n'a pu refuser un acte d'incorporation à une école de médecine et de chirurgie, et que les étudiants en droit ont suivi les cours de l'Université McGill, du collège de Ste. Marie ou de Victoria.

Et quand ces classes ont voulu s'affilier à l'Université Laval, le même système de despotisme a empêché tout arrangement et l'Université a mieux aimé laisser affilier ces institutions à des universités protestantes que de leur ouvrir les bras et de les bien recevoir.

Aujourd'hui, plus que jamais, il est évident que la jeunesse catholique de cette partie de la Province n'ira pas à Québec, parcequ'elle trouve ici les degrés qu'elle irait chercher là bas et d'autres avantages matériels qu'elle n'y trouverait pas.

La situation est donc bien claire: Les étudiants du district de Montréal ne vont point maintenant suivre les cours de l'Université Laval, et il est indiscutable qu'ils iront encore moins dans l'avenir que par le passé.

Donc l'établissement d'une université à Montréal ne nuirait aucunement aux intérêts matériels de Laval.

Il ne nuirait pas davantage à ses intérêts moraux. Il les servirait plutôt. La concurrence ne pourrait qu'avoir un résultat: exciter les deux institutions à de nouveaux efforts et les engager à donner à leur enseignement plus de vigueur. Il est incontestable que la concurrence entre deux institutions du même genre contribue puissamment à les perfectionner et à les développer, tandis que la monopole à une tendance irrésistible au relâchement et au peu de soin.

Dans la grande lutte qui a eu lieu en France sur la liberté de l'enseignement, il a été prouvé d'une manière irréfutable que le monopole universitaire avait abaissé le niveau des études et que la concurrence était nécessaire pour le relever.

Le même résultat se produirait en Canada et le pays tout entier en retirerait les bénéfices.

Il est donc établi, contrairement à la première assertion du factum de l'Université Laval:

1o. Qu'il est faux que dans la pensée de ses fondateurs, l'Université Laval dut être

la seule Université catholique de la province ecclésiastique de Québec: Les faits et les témoins attestent le contraire.

2o. Qu'il est également faux que l'établissement d'une seconde Université catholique nuirait aux intérêts soit matériels soit moraux de l'Université Laval; puisque les étudiants de cette partie du pays ne fréquentent point maintenant et fréquenteront moins encore à l'avenir les cours qu'elle donne, et que son enseignement aurait tout à gagner à la concurrence.

La première assertion détruite, nous examinerons lundi la seconde et nous verrons qu'elle ne supporte pas davantage la critique.

II

L'Université-Laval comptait énormément sur la prétendue hostilité de Rome à l'établissement d'une seconde université catholique dans la province ecclésiastique de Québec. Elle s'appuie longuement là-dessus dans son factum, et elle fait crier par ses journaux que "Rome ayant parlé, la cause est finie."

Le *Journal de Québec* est parti de là pour faire une charge à fond contre l'évêque de Montréal, le *Canadien* contre les ultramontains, et tous deux ont chanté sans obstacle les louanges universitaires.

La nouvelle que le Cardinal Barnabo invite l'évêque de Montréal à s'adresser de nouveau à Rome et promet d'appuyer sa supplique auprès du St. Père, a produit sur les deux feuilles un effet terrible. Le *Canadien* emploie un plus gros caractère pour dire que ce document n'existe point ou que s'il existe il est en faveur de l'Université-Laval, et le *Journal* de M. Cauchon assure que c'est encore là une invention du *Nouveau-Monde*.

Nous ne savons comment ces deux bons journaux ont accueilli la lettre de Mgr l'évêque de Montréal à Mgr l'archevêque de Québec. Mais nos lecteurs se rappelleront que notre vénérable pasteur a attesté l'existence de ce document, qu'il a voulu le porter à la connaissance du public et détruire l'impression créée par l'Université-Laval que l'on ne pourrait voter pour l'érection d'une université catholique à Montréal sans violer les décrets de Rome.

La chose est parfaitement claire d'ailleurs.

Rome a toujours manifesté pour l'édu-

cation chrétienne de la jeunesse la plus tendre sollicitude.

Elle s'est appliquée à doter tous les pays d'institutions saines de haute et de commune éducation, et le Canada n'a pas été plus que les autres mis en oubli.

C'est pour répondre à cette pensée que l'Université Laval a été fondée et gratifiée de nombreux avantages. Tous les catholiques du pays se sont réjouis en voyant surgir une institution destinée à jouer le plus grand rôle et à rendre les services les plus signalés à la religion, aux sciences et à la nationalité française en Amérique.

On peut dire sans exagération que les espérances du Bas-Canada se sont reposées avec confiance sur l'Université-Laval.

Cependant, à mesure que le temps s'écoulait et que Montréal prenait sur Québec la supériorité en population, en richesses et en affaires, il devenait plus évident que les espérances fondées sur l'Université-Laval seraient déçues, et que cette institution ne jouerait point dans le pays le rôle auquel elle paraissait appelée.

Persone n'a besoin d'être informé que Montréal est devenu le grand centre du commerce et des affaires, et que celles-ci par un contre-coup infaillible ont amené avec elles la population et créé des besoins et des ressources pour les étudiants que Québec ne possède plus depuis longtemps.

Déjà les protestants avaient fondé l'Université McGill. Puis vint le Collège des médecins et chirurgiens que le Parlement finit par incorporer, mais qui ne pouvait conférer les degrés universitaires.

C'est en voyant les étudiants en droit catholiques aller puiser dans une institution anglaise et protestante les notions du droit français et chrétien, et pour obéir aux instances du collège des médecins et chirurgiens, que Mgr. l'évêque de Montréal tenta en 1862 de doter Montréal d'une université catholique.

La cause fut portée à Rome et sur les représentations de l'Université-Laval qu'elle allait faire de nouveaux efforts pour remplir le but de sa fondation, le cardinal préfet de la Propagande conseilla à l'évêque de Montréal de ne point pousser plus loin sa demande, ce qui donna lieu à la lettre citée au factum.

De nouveaux efforts furent tentés mais sans succès, pour diriger la jeunesse vers l'Université-Laval. Il était impossible de

faire remonter le fleuve vers sa source.

En 1865, la Propagande régla la question par un décret déclarant qu'il n'était pas expédient alors de fonder une nouvelle université.

C'est à la suite de cette décision que Mgr. l'évêque de Montréal écrivit à son clergé pour lui demander avec encore plus d'instance d'encourager la jeunesse instruite à suivre les cours de Laval.

On peut juger par le chiffre de cinq élèves du diocèse de Montréal qui vont à Québec, du succès qui suivit cette dernière tentative.

En partant de Rome, l'évêque de Montréal s'était enquis du Préfet de la Propagande s'il pourrait, dans le cas où il n'y aurait point de changement pour le mieux, travailler encore à l'établissement d'une université catholique à Montréal; et le Cardinal Barnabo répondit que non-seulement il *pourrait* mais encore qu'il *devrait* le faire.

Depuis cette époque, le collège des Médecins et Chirurgiens s'est affilié à l'Université Victoria de Cobourg; une faculté de Droit, affiliée à Cobourg, a été établie à l'Institut Canadien et s'est amalgamée depuis avec le collège McGill, le *Bishop College* de Lennoxville a établi une faculté de Médecine, en sorte que toute la jeunesse instruite et étudiante de ce diocèse se trouve à relever d'institutions protestantes, et qu'un changement n'est pas dans la catégorie des choses probables, ni même moralement possibles.

Tels sont les faits que l'on a fait savoir à Rome et Mgr. l'évêque de Montréal a été informé du cardinal Barnabo, préfet de la Propagande, qui avait rejeté les premières demandes, qu'il pouvait adresser une nouvelle supplique au St. Père en lui promettant de l'appuyer de toute son influence auprès de Sa Sainteté.

À Rome donc on est convaincu aujourd'hui de l'impossibilité de diriger la jeunesse vers l'Université-Laval, et de l'importance de ne la point laisser sous le contrôle d'institutions protestantes; de là cette détermination de favoriser l'établissement d'une université catholique dans notre ville.

Il n'est que juste, en même temps que l'évêque supplie à Rome, qu'une institution religieuse de Montréal se mette en mesure d'établir la nouvelle Université, si elle est octroyée. C'est ce que font en ce

moment les RR. PP. Jésuites, et nous pouvons dire qu'aucune maison n'en était plus digne ou offrait les mêmes garanties sous tous les rapports, surtout ceux du patriotisme, de la science, du dévouement et de la soumission aux autorités religieuses.

Les Jésuites ont été les premiers à établir en ce pays le règne de Jésus-Christ. Ils ont été les premiers évangélistes de la Nouvelle-France. On ne peut faire un pas sans rencontrer les traces qu'ils ont laissées partout de leur passage.

Plusieurs ont souffert le martyre pour l'honneur de la foi et de la France. Ils ont préservé le pays d'invasions, lui ont ménagé des alliés, et leur dévouement aux intérêts français était si bien reconnu que lors de la conquête ils furent dépouillés de leurs biens et chassés du Canada.

Et l'on voudrait faire croire ces hommes manquent de patriotisme:

C'est être à la fois lâche, ingrat et absurde.

Nous ne discuterons pas la science des Jésuites ni leur attachement inviolable à l'Eglise et à l'autorité. C'est par là surtout qu'ils brillent par-dessus tous les autres, et d'ailleurs, il n'y avait qu'un journal capable de déprécier ces excellents prêtres et tout le monde connaît son respect pour la vérité quand elle vient en contact avec ses passions.

Il est donc établi, contrairement à la seconde assertion de l'Université-Laval.

1o Que Rome n'est pas opposée à la fondation d'une université catholique à Montréal, puisque le Cardinal préfet encourage l'évêque à faire les démarches nécessaires pour y arriver.

2o Qu'il n'est que convenable qu'en même temps que les mesures religieuses, on prenne aussi les moyens civils d'arriver au but désiré.

3o Qu'aucune institution plus que le Collège Ste. Marie a des titres à posséder cette université.

Nous continuerons.

uites, et nous
son n'en était
mes garanties
t ceux du pa
évouement et
és religieuses
miers à éta
Jésus-Christ.
élisateurs de
ut faire un
s qu'ils ont
e.

martyre pour
ance. Ils ont
ont ména-
nt aux inté-
nu que lors
illés de leurs

re que ces
me :
grat et ab-

science des
nviolable à
par là sur-
ous les au-
u'un jour
excellents
son respect
en contact

ment à la
Laval.
posée à la
holique à
réfét en-
aroches né-

le qu'en
ieuses, on
rriver au

s que le
posséder

